

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Patrick Huot](#)

<https://www.cadre21.org/membres/32ca066b8acd77342da0d642>

Date d'obtention : 2024-02-21 20:01:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La première étape consiste à parler à l'auteur du signalement et la jeune victime... L'évaluation de l'incident à remplissant la grille d'évaluation dans le but de déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendu. La 3e étape consiste à demander à la victime si d'autre personnes sont au courant de l'incident et vérifier l'informations auprès d'eux. La détermination s'il s'agit d'un acte malveillant et impulsif... Malveillant = service policier et confisque l'appareil. Impulsif = rencontre avec l'investigateur et poursuite de l'application de la trousse. Pour terminer, contacter les policiers, informer les parents et contacter la DPJ pour le signalement.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que le processus d'intervention et ses composantes sont claires et efficace. Que l'intervenant est un allié de choix dans l'accompagnement de la victime. Que l'intervenant n'est pas l'intermédiaire entre la victime et le corps policier. Surtout que la grille d'évaluation de l'incident est outil essentiel et primordial dans le processus et qui s'applique à toute personnes impliquées.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Établir le lien de confiance avec la victime est primordial dans le processus et parfois délicat puisque la victime a souvent honte. Accompagner la jeune ou le jeune et mettre de l'avant que l'erreur de jugement n'est qu'une erreur et que sa personne n'est pas défini par cela. Les dommages causés par ces situations peuvent être grand chez les jeunes.